

RML - Opinions thématiques reçues

Thème : Circulation et stationnement

Nom complet

David Martel

Mon opinion

La piste cyclable passe devant l'entrée au site. Il sera très important de s'assurer que la visibilité soit optimale afin de sécuriser l'intersection.

Ce bout de piste n'est pas très sécuritaire actuellement et la visibilité n'est pas très bonne. Diminuer la vitesse du boulevard Notre-Dame serait important. Les gens roulent souvent à grande vitesse le soir et la nuit.

Lorsque les camions roulent c'est extrêmement bruyant lorsqu'ils frappent les nids-de-poule. Vibrations dans tous l'appartement et bruit très fort du conteneur qui rebondit. L'augmentation des passages de camions à proximité d'une zone résidentielle ne fera qu'exacerber cet enjeu.

Nom complet

Jean-François Bouchard

Mon opinion

Objet : Sécurité et qualité de vie des résidents de la rue Dickson

Une récente décision de la Cour d'appel permet à RML de poursuivre ses activités sans modification réglementaire. Cependant, l'entreprise prévoit d'agrandir ses installations actuelles en ajoutant des bâtiments (garage et bureaux), des espaces d'entreposage extérieur, des aires de stationnement et des équipements de manutention, notamment un élévateur à grains.

Des aménagements paysagers autour des zones de stockage sont également envisagés. Ces travaux nécessitent des ajustements au Plan d'urbanisme, notamment en matière de taux d'implantation et de coefficient d'occupation des sols, ainsi que des modifications au règlement d'urbanisme de l'arrondissement pour le stationnement, la densité de construction et la hauteur des équipements mécaniques.

Je demande à l'OPCM de bien vouloir considérer les éléments suivants dans son analyse : La rue Dickson, entre les rues Sherbrooke et Hochelaga, est une zone résidentielle où je constate des problèmes sérieux de sécurité routière. On y observe des excès de vitesse fréquents et une circulation illégale de camions, source de nuisances sonores et de dégradations de la chaussée.

L'état délabré de la chaussée, la vitesse excessive des véhicules et le passage non autorisé de camions augmentent les risques pour la sécurité des résidents et nuisent à la tranquillité du quartier. La limite de vitesse de 40 km/h est régulièrement dépassée, mettant en danger enfants et piétons, tandis que les vibrations dues aux camions aggravent encore l'état de la chaussée. Avec l'implantation de Ray-Mont Logistiques dans plusieurs quartiers de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM), le trafic de camions, notamment sur la rue Dickson, ne cesse de croître.

Ma démarche vise à renforcer la sécurité de tous les usagers de la rue Dickson, en particulier les enfants, et à améliorer la qualité de vie des résidents en réduisant nuisances sonores et risques d'accidents. Je propose les actions suivantes :

1. Faire respecter les limites de vitesse et l'interdiction de passage des camions.
2. Sensibiliser aux effets du mauvais état de la chaussée et explorer des solutions pour remédier.
3. Protéger les piétons, en particulier les enfants qui fréquentent la garderie locale.

Ma méthodologie d'observation: bien que non scientifique, une méthode d'observation directe m'a permis de recueillir des données illustrant la situation :

- Observation directe : Compte des infractions liées à la circulation des camions et étude des vibrations ressenties par les résidents.
- Données recueillies : Nombre de camions contrevenants sur la rue Dickson et enregistrement des niveaux sonores dus aux vibrations (analyse en cours).
- Recherches sur les effets des excès de vitesse et des vibrations sur les zones résidentielles (voir « Les effets du bruit routier et des vibrations sur les communautés », *Journal of Environmental Psychology*).

Mes observations montrent qu'un nombre important de conducteurs dépassent la limite de 40 km/h. De plus, malgré l'interdiction, la rue Dickson enregistre un trafic de camions élevé, amplifié par l'état dégradé de la chaussée, qui rend la circulation encore plus bruyante et dangereuse.

Mes propositions pour résoudre la situation:

1. Renforcer les contrôles de vitesse : Installer des radars, augmenter la présence policière et appliquer des amendes dissuasives.
2. Contrôler les camions non autorisés : Améliorer la signalisation et ajouter des panneaux électroniques pour rappeler l'interdiction, avec des contrôles réguliers.

3. Réfection de la chaussée : Resurfaçage pour éliminer les nids de poule et affaissements, réduisant ainsi vibrations et bruit (à la charge de l'arrondissement et de la ville).
4. Amélioration de la sécurité piétonne : Ajouter des trottoirs saillants et des poteaux ralentisseurs pour protéger les piétons, notamment les enfants de la garderie.
5. Aménagement d'une piste cyclable : Relier les rues Dickson, Bellechasse et Marseille pour favoriser la mobilité douce et sécuriser les déplacements cyclistes.
6. Requalification du boulevard de l'Assomption : Demander à ce que le boulevard de l'Assomption entre Sherbrooke et Hochelaga devienne un axe privilégié pour le camionnage afin de détourner le trafic lourd des rues résidentielles.

En conclusion, les problèmes de vitesse excessive, le passage illégal de camions, la dégradation de la chaussée et le bruit sur la rue Dickson nécessitent des mesures urgentes pour assurer la sécurité des résidents et surtout celle des enfants. L'ajout d'une piste cyclable contribuerait à promouvoir des modes de transport alternatifs tout en sécurisant les piétons. Une intervention rapide est essentielle pour éviter des accidents graves et pour améliorer la qualité de vie dans le quartier. Plus de 500 résidents soutiennent une demande d'actions concrètes pour sécuriser la rue Dickson. La pétition qui suit en est la preuve : lien vers la pétition.

<https://chng.it/RpcM2XMzbx>

Cordialement,

Jean-François Bouchard

H1N2J8

Sources

1. Rapport de la Ville de Montréal (2023) : « L'augmentation du nombre de camions dans les zones résidentielles a des effets dévastateurs sur l'infrastructure routière et la sécurité des piétons. »
2. Étude sur les effets du bruit routier (Environmental Health Perspectives, 2020) : « Les vibrations et le bruit causés par les véhicules lourds peuvent affecter la qualité du sommeil, la concentration et augmenter les risques cardiovasculaires pour les résidents des zones exposées. »

Nom complet

Samuel Pignedoli

Mon opinion

Enjeux et impacts anticipés :

L'augmentation du trafic routier et ferroviaire, les bruits d'impact des conteneurs, la poussière, et la vermine engendrés par les activités de l'entreprise, en plus des nuisances

déjà présentes du Port de Montréal, sont inacceptables. Le bruit généré par l'entreposage des conteneurs, les arrivées de trains avec freins bruyants, les klaxons et moteurs des camions représente un risque majeur pour la santé des résidents, d'autant plus que l'entreprise envisage désormais des opérations nocturnes. De plus, la pollution liée à l'extension de l'autoroute Souigny, destinée à servir les intérêts du Port et de Ray-Mont Logistiques, aggrave encore la situation.

Le rejet du projet, incluant la prolongation de l'autoroute Souigny, est la seule solution pour assurer la sécurité des riverains.